



## **P.L.U.**

Plan Local d'Urbanisme

### **Commune d'Urdès Pyrénées-Atlantiques (64)**

# 5.1.1.a

Notice technique assainissement  
collectif



1	16/09/2015	Plan Local d'Urbanisme
N.Plan	Date	Objet de la modification
Nom du fichier : 511a_notice_tech_ass_collectif_20150916		
Papier : A4		

Arrêt le :

Approbation le :



## Notice technique assainissement

---

La commune adhère au Syndicat Intercommunal eau et assainissement des Trois Cantons pour la gestion de l'assainissement des eaux usées (installations collectives et autonomes).

Le système d'assainissement des eaux usées de la commune est structuré autour d'une zone récente d'assainissement collectif, au sud du territoire communal, près du ruisseau de la Geüle, constituée d'un réseau de type « séparatif » (collecte des eaux vannes uniquement), d'une station d'épuration biologique (procédé Oxyfix) d'une capacité nominale de 120 EH (équivalents-habitants) et des zones d'assainissement non collectif (assainissement autonome) sur le reste du territoire communal (2009). Aujourd'hui la station traite environ 30 Eh.

Le Syndicat Eau & Assainissement des 3 Cantons accompagne la mise en place des installations d'assainissement individuel sur la commune d'Urdès : réhabilitation des installations, demande d'autorisation

d'installation, vérification des demandes de permis de construire avec conception et mise en œuvre de l'assainissement non collectif, contrôle de fonctionnement tous les 4 ans, entretien des équipements.

Une étude de faisabilité pour l'extension du réseau d'assainissement collectif a été réalisée en octobre 2012 par SAFEGE: la STEP est dimensionnée pour traiter les flux de pollution engendrés par le raccordement des habitations existantes lors des opérations d'extension du réseau d'assainissement collectif. En revanche, les estimations faites de raccordement d'habitations futures le long des tracés étudiés entraîneraient une surcharge de la station de traitement. 6 tracés sont proposés (voir rapport d'étude et test de perméabilité). Cependant, en l'absence de document d'urbanisme propre à la commune, ces estimations ne constituent qu'une première approche, qu'il conviendra d'étudier précisément une fois le PLU communal adopté.

### **STEP de Urdès**

Lieu : URDES

Date de mise en service : 2009

Capacité nominale : 120 Eq. Hab

Charge nominale en débit : 18 m<sup>3</sup>/j

Charge nominale en DBO5 : 7.2 kg/j

Charge nominale en DCO : 14.4 kg/j

Nature de l'effluent : Domestique  
séparatif

Description : STEP

Filière eau : Autre filière

Filière boue : Autre filière

Equipement de télésurveillance :

NON Groupe électrogène : NON

Milieu récepteur : ruisseau la Geüle